

CHARTRE ÉTHIQUE

Chaque bénévole de l'association doit avoir signé cette charte avant le début de ses activités

Nouvel Envol

- ✓ Nouvel Envol a pour mission de recueillir les oiseaux sauvages incapables de survivre momentanément dans la nature car trop jeunes, malades ou blessés et de sensibiliser le grand public aux causes de blessures pouvant être évitées, à une meilleure cohabitation et à l'avifaune en général.
- ✓ Les oiseaux jeunes sont accueillis seulement s'ils sont blessés, orphelins ou en danger de mort imminente et qu'aucune autre solution proposée n'est envisageable (p. ex lors de prédation).
- ✓ Les oisillons tombés de leur nid sont accueillis seulement si le nid est inatteignable. S'il s'agit de martinets ou d'hirondelles, ils seront accueillis seulement si le nid est inatteignable et sans autres nids d'autres parents atteignables.
- ✓ Les oiseaux prêts à partir sont relâchés dans la nature en Valais, dans un biotope adapté à l'espèce. Nouvel Envol collabore avec d'autres stations de soins si l'oiseau a besoin d'une réadaptation plus spécifique (plus grandes volière, etc). Il sera alors transféré puis rapatrié en Valais pour le relâché.
- ✓ Nouvel Envol a la responsabilité de la formation de ses bénévoles.
- ✓ La communication entre le comité, les responsables de la station de soins et les bénévoles est bienveillante, claire et honnête.
- ✓ La station de soins n'est pas ouverte aux visites spontanées. Toutes les personnes autorisées à entrer à la station de soins ont eu une autorisation préalable des responsables.

Les oiseaux

- ✓ Chaque oiseau est détenu d'une façon adaptée à ses besoins, à sa/ses blessure(s), sa taille et son espèce et toujours dans une optique de réduire au maximum le stress de la captivité.
- ✓ L'organisation de la station de soins permet des manipulations moindres, afin de diminuer le stress de l'oiseau.

Les bénévoles

- ✓ Le bénévole respecte rigoureusement toutes les règles et protocoles mis en place.
- ✓ Le bénévole parle le moins possible à l'intérieur de la station de soins et dans la zone d'accueil. Il chuchote le plus possible.
- ✓ Le bénévole ne parle pas aux oiseaux et ne les caresse pas. Ce sont des animaux sauvages stressés par l'homme. Également, nous évitons tout risque d'imprégnation afin que l'oiseau garde son instinct sauvage pour une réinsertion dans la nature réussie.
- ✓ Le bénévole est à l'intérieur de la station de soins s'il a quelque chose à y faire. Sinon il ne reste pas à l'intérieur ni devant les volières extérieures. La présence humaine gêne les adultes qui se nourriront moins.
- ✓ La communication du bénévole envers un autre bénévole, envers les responsables de la station de soins et envers le comité est bienveillante, claire et honnête.
- ✓ Le bénévole peut cesser ses activités de bénévolat à tout moment, sans pour autant mettre en péril la survie des pensionnaires. Il est préférable d'avertir les responsables au minimum deux semaines à l'avance, ou le plus rapidement possible.
- ✓ Les plannings et engagements sont respectés. Se faire remplacer est la responsabilité du bénévole absent. Les plannings sortent en général le jeudi pour la semaine suivante.



Médias

- ✓ Nouvel Envol demande qu'aucune photo ne soit prise au sein et dans les pourtours de la station de soins sans autorisation des responsables ou du comité.
- ✓ Nouvel Envol demande qu'aucune photo ne soit diffusée sur les réseaux sociaux sans le logo de l'association et sans validation des responsables ou du comité.

- J'autorise Nouvel Envol à utiliser des supports médiatiques où je suis visible dans le but de promouvoir l'association et ses activités.

- Je cède mes droits d'auteur à Nouvel Envol pour toute photo et vidéo prise par moi-même avec mon matériel ou celui d'un tiers, sans restriction spatio-temporelle.

Les dons

- ✓ Les dons privés sont notre principale source financière. Leur utilisation est décrite dans nos rapports d'activité.
- ✓ Une attestation est délivrée à chaque donateur pour la déduction fiscale, en général en février.
- ✓ Les comptes de l'association sont publics et peuvent être demandés à notre responsable comptabilité à tout moment (compta@nouvelenvol.org).

Nouvel Envol



Mélanie Fellay

Présidente
Fondatrice & Co-responsable de la
station de soins



Aurélie Berthod

Membre
Co-responsable de la station
de soins

Le/la bénévole

Prénom, nom, signature :

Lieu et date :

